

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

SUR LE SITE INTERNET DU CLUB INTER ENTREPRISES

Le fait pour une personne physique, de commander sur le site Internet du CIE emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des produits commandés, ce qui est expressément reconnu par le client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au CIE.

INDEX

ARTICLE 1 - LEXIQUE	2
ARTICLE 2 - AVERTISSEMENTS	2
ARTICLE 3 - CHAMP D'APPLICATION DES CGV	3
ARTICLE 4 - IDENTIFICATION - COMMANDE	4
ARTICLE 5 - DELAIS DE TRAITEMENT – DISPONIBILITES	5
ARTICLE 6 - TARIFS.....	5
ARTICLE 7 - CONDITIONS DE PAIEMENT	6
ARTICLE 8 - DATES DE CLOTURE DES RESERVATIONS.....	7
ARTICLE 9 - LOCALISATION DES PLACES (PRODUITS BILLETTERIE)	7
ARTICLE 10 - E-TICKET	7
ARTICLE 11 - CONDITIONS DE LIVRAISON.....	8
ARTICLE 12 - ANNULATIONS ET REMBOURSEMENTS	9
ARTICLE 13 - ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION.....	9
ARTICLE 14 - RESPONSABILITE - GARANTIE	10
ARTICLE 15 - INFORMATIQUES ET LIBERTES	10
ARTICLE 16 - PROPRIETE INTELLECTUELLE	11
ARTICLE 17 - DROIT APPLICABLE – LANGUE - LITIGES	11

ARTICLE 1 - LEXIQUE

- ✓ « **CIE** » : désigne la société qui propose les Produits à la vente sur le Site Internet. L'identité de la société qui contracte et assure le suivi des commandes en application du présent Contrat est inscrite sur la carte d'adhérent du Client. La liste des 7 agences CIE est reproduite en **Annexe 1** des présentes CGV ;
- ✓ « **CGV** » : désigne les présentes Conditions Générales de Vente, à l'exclusion de tout autre document ;
- ✓ « **Client(s)** » : désigne exclusivement : **(1)** les comités d'entreprise et assimilés titulaires d'un compte gestionnaire ayant conclu un contrat d'adhésion avec le CIE (« *Clients Gestionnaires de CE* ») ; **(2)** les acheteurs non professionnels salariés titulaires d'une carte CIE et d'un compte personnel associé (« *Clients Salariés* »). Les Clients Salariés doivent impérativement être salariés d'une entité ayant elle-même conclu un contrat d'adhésion ou d'abonnement avec le CIE ;
- ✓ « **Fournisseur(s)** » : désigne les partenaires contractuels du CIE, composés d'organismes d'événements et de prestataires divers ayant concédé des avantages au bénéfice des Clients du CIE ;
- ✓ « **Produit(s)** » : désigne les Produits proposés par le CIE sur le Site Internet, composés des Produits « *Billetterie* » (billets de spectacles, de sorties, de sports et de loisirs) ainsi que des Produits « *Cartes et bons d'achat* » ;
- ✓ « **Site Internet** » : désigne le site internet accessible à l'URL : www.club-inter-entreprises.com.

ARTICLE 2 - AVERTISSEMENTS

- 2.1. Le CIE intervient en tant qu'intermédiaire entre ses Clients et ses Fournisseurs. En conséquence, les présentes CGV concernent uniquement les prestations de réservation des Produits, à l'exclusion des prestations exécutées par les Fournisseurs eux-mêmes ou des achats effectués par les Clients auprès de ces derniers. Tous les achats passés auprès des Fournisseurs du CIE relèvent des conditions générales propres à chaque Fournisseurs. Le CIE ne saurait en conséquence être considéré responsable en cas de défaillance de l'un des Fournisseurs, en particulier dans un cas de cessation d'activité.
- 2.2. **Le serveur du CIE enregistre chaque réservation sans garantir la disponibilité réelle des Produits Billetterie (pour les manifestations datées uniquement). L'accusé de réception obtenu lors de l'enregistrement d'une commande sur le Site Internet est une confirmation de réservation et non une confirmation d'obtention du Produit concerné.**
- 2.3. Les informations et descriptifs des Produits présentés sur ce Site Internet sont donnés à titre indicatif et n'ont pas de valeur contractuelle. Les programmes, les lieux, les dates et les tarifs sont susceptibles de

modifications sans préavis de la part des différents Fournisseurs, ce dont le CIE ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable.

- 2.4. Les Produits ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement en cas de perte, de vol, ou de dépassement de la date de péremption. Les Produits réservés auprès du CIE ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés, sauf en cas d'annulation d'un événement par un Partenaire, dans les conditions de l'**article 12**.
- 2.5. La revente ou l'utilisation à des fins commerciales des Produits réservés auprès du CIE sont strictement interdites.
- 2.6. Il convient de noter que, dans certains cas, les manifestations datées peuvent faire l'objet d'une mise à disposition des Produits différée par les organisateurs.

ARTICLE 3 - CHAMP D'APPLICATION DES CGV

- 3.1. Les présentes CGV s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par le CIE auprès des Clients, souhaitant commander les Produits proposés sur son Site Internet. Elles précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison et de gestion des éventuels retours.
- 3.2. Les caractéristiques principales des Produits et notamment leurs spécifications, illustrations et indications, sont présentées sur le Site Internet. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix d'un Produit est de la seule responsabilité du Client. Les photographies et graphismes présentés sur le Site Internet ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du CIE. Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Produit afin d'en connaître les propriétés et les particularités essentielles.
- 3.3. Les Produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles chez les Fournisseurs du CIE, tels que précisés lors de la passation de la commande.
- 3.4. Les présentes CGV s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes en magasin ou au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation. Ces CGV sont accessibles à tout moment sur le Site Internet et prévaudront sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne. Ces CGV pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à la commande du Client est celle en vigueur sur le Site Internet à la date de passation de la commande.
- 3.5. Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du CIE constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.
- 3.6. La validation de la commande par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGV. Le Client reconnaît par ailleurs avoir la qualité et la capacité requises pour contracter et acquérir les Produits proposés sur le Site Internet.

- 3.7. Les Produits présentés sur le Site Internet sont proposés à la réservation pour le territoire suivant uniquement : **FRANCE METROPOLITAINE**

ARTICLE 4 - IDENTIFICATION - COMMANDE

- 4.1. **Compte personnel (Clients Salariés).** Toute commande nécessite la création et l'utilisation d'un compte personnel. Pour créer un compte personnel, le Client Salarié doit, avant sa première commande, cliquer sur l'icône « *Connexion* » du Site Internet, puis renseigner le numéro d'adhérent figurant sur sa carte d'adhérent dans l'espace « *Créer votre compte* ». Le Client Salarié doit ensuite renouveler l'opération en cliquant sur l'icône « *Créer un compte* » afin de renseigner les données personnelles d'identification. Les codes d'accès personnels seront alors adressés au Client Salarié par le CIE sur l'adresse mail qu'il aura renseignée à cet effet.
- 4.2. **Compte personnel (Clients Gestionnaires de CE).** Toute commande nécessite la création et l'utilisation d'un compte personnel. Pour créer un compte personnel, le Client Gestionnaire de CE doit cliquer sur l'icône « *Gestionnaires CE* » du Site Internet puis renseigner le code gestionnaire ainsi que le mot de passe personnels fournis par le CIE dans le champ « *Se connecter* ». Chaque compte gestionnaire est associé à une personne physique habilitée à gérer le compte personnel du comité d'entreprise.
- 4.3. **Processus de passation et de validation de la commande.** Il appartient au Client de sélectionner sur le Site Internet les Produits qu'il souhaite commander en les ajoutant dans son panier virtuel. En cliquant sur l'onglet « *Mon Panier* », le Client aura accès à un récapitulatif de sa commande et disposera de la faculté de corriger les éventuelles erreurs. La validation de la commande nécessite la sélection du mode de livraison, de l'adresse de livraison, et du mode de paiement. Lorsque la case « ***J'accepte les conditions générales de vente*** » est cochée, les CGV sont acceptées dans leur intégralité par le Client. La validation définitive de la commande est réalisée lorsque le Client valide l'onglet « ***Commande avec obligation de paiement*** », après vérification de sa commande.
- 4.4. **Langue.** Les informations contractuelles sont présentées en langue française.
- 4.5. **Confirmation de commande.** Chaque commande fait l'objet d'une confirmation de réservation par courrier électronique au moment de sa validation par le Client, qui comporte le numéro de réservation, un lien permettant au Client d'accéder à tout moment au détail de la commande, ainsi que les coordonnées de l'agence du CIE auprès de laquelle le Client pourra présenter ses éventuelles réclamations. Toute commande passée sur le Site Internet constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le CIE. La commande ne sera considérée comme définitive, sous réserve de disponibilité, qu'après encaissement par CIE de l'intégralité du prix de la commande.
- 4.6. **Vérification de la commande.** Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande avant sa confirmation sur le Site Internet (article 4.3.) et à réception du/des Produit(s) commandé(s) et de signaler immédiatement toute erreur éventuelle au CIE par courrier électronique.

- 4.7. **Rejet de commande.** Le CIE se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande **(a)** d'un Client avec lequel il existerait un litige (compte Client Gestionnaire de CE non approvisionné, contrat d'abonnement ou d'adhésion non renouvelé par exemple); **(b)** d'un même Produit en quantités supérieures aux quantités éventuellement affichées sur le Site Internet.

ARTICLE 5 - DELAIS DE TRAITEMENT – DISPONIBILITES

- 5.1. **Le délai de traitement des commandes par le CIE est de DIX (10) jours ouvrables maximum** à compter de la réception de la commande par le CIE et du règlement complet du prix ainsi que des frais tels que prévus aux **articles 6 et 11** des présentes CGV.
- 5.2. En cas d'indisponibilité des Produits commandés, une information sera transmise, par téléphone ou par courrier électronique, au cours du délai de traitement de la commande visé à l'**article 5.1** ci-dessus. En fonction de la disponibilité, il conviendra de modifier la réservation initiale pour une autre catégorie suivant les choix qui restent possibles.
- 5.3. En cas de différences de tarifs suite à un changement de catégorie, le CIE procédera au remboursement de la différence de tarif ou du prix payé. Ce remboursement -- qui sera effectué par chèque bancaire concernant les Clients Salariés et directement porté au crédit du compte concernant les Clients Gestionnaires de CE -- correspondra au prix réglé par le Client lors de la commande.

ARTICLE 6 - TARIFS

- 6.1. Les Produits sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le Site Internet lors de l'enregistrement de la commande par le CIE. Les prix sont exprimés en Euros (€).
- 6.2. Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le CIE sur le Site Internet. Différents types de tarifs sont proposés selon les manifestations et les disponibilités :
- « *Prix Public* » : plein tarif fixé par le Fournisseur,
 - « *Prix Club* » : tarif réduit fixé par le Fournisseur et/ou négocié par le CIE.
- a. Les tarifs des Produits sont fixés par les Fournisseurs concernés. Un certain nombre de manifestations ne donnent pas accès à un tarif réduit. Dans cette hypothèse, la réservation est proposée uniquement au Prix Public sous l'intitulé « *Prix Unique* ». Les Produits affichant un Prix Club sont susceptibles d'être limités en nombre. Lorsque des commandes sont réceptionnées par le CIE après épuisement de la catégorie du Prix Club, le Client est prévenu par le CIE et pourra annuler sa commande ou la confirmer en versant le complément du Produit au Prix Public.
- b. Pour certains spectacles, à la demande du Fournisseur, il est possible que des contremarques soient livrées (Produits Billetterie). Dans ce cas, les billets sont à retirer au guichet de la salle, sur présentation des contremarques dans un délai de **TRENTE (30) minutes maximum** avant le début du spectacle.
- 6.3. Les tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le Site Internet. Le CIE se réserve le droit, hors cette période de validité, de modifier les tarifs à tout moment en répercutant les modifications imposées par les Fournisseurs. Les tarifs ne comprennent pas les frais de

traitement, d'expédition, de transport et de livraison, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le Site Internet et à l'article 11 – « Conditions de livraison » et calculés préalablement à la passation de la commande. Des frais de gestion facturés par les Fournisseurs peuvent induire une différence entre le prix payé et le prix indiqué sur le Produit. Pour les théâtres, les spectacles et les cinémas, le tarif indiqué sur le billet correspond au prix producteur et non au prix payé. La différence représente les taxes, les frais de gestion, de location et d'émission du Produit. Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais, imposés par les Fournisseurs.

6.4. Clause de réserve de propriété. LES PRODUITS COMMANDES (Billets, Bons et cartes d'achat) DEMEURENT LA PROPRIETE EXCLUSIVE DU CIE JUSQU'A L'ENCAISSEMENT COMPLET ET DEFINITIF DE LEURS PRIX PAR LE CIE.

ARTICLE 7 - CONDITIONS DE PAIEMENT

- 7.1.** Le prix est payable comptant et en totalité au jour de la passation de la commande sur le Site Internet par **carte bancaire** (Visa, Eurocard et MasterCard) et par **virement bancaire** (mode de règlement réservé aux provisions sur les comptes des Clients Gestionnaires de CE exclusivement).
- 7.2.** Le CIE offre également la possibilité de payer une commande par **espèces** et par **chèque bancaire** lorsque ladite commande est effectuée par courrier ou au comptoir des agences du CIE uniquement.
- 7.3.** **Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par le CIE.** En cas de paiement par chèque bancaire, le paiement sera considéré comme effectif à l'encaissement, qui est réalisé à réception du courrier par le CIE.
- 7.4.** Un seul mode de paiement est autorisé par commande.
- 7.5.** Le paiement par carte bancaire est le seul qui permet de confirmer une commande en ligne. Les données de paiement sont échangées en mode crypté grâce au protocole « SP PLUS » de la banque CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD. Le paiement par chèque n'est pas pris en compte sur le Site Internet, mais uniquement à la réception de la commande par courrier au CIE et mise à la mise à l'encaissement dudit chèque.
- 7.6.** Le CIE ne sera pas tenu de procéder à la délivrance des commandes du Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix en totalité dans les conditions ci-dessus indiquées. En outre, le CIE se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours effectuées par le Client.

ARTICLE 8 - DATES DE CLOTURE DES RESERVATIONS

- 8.1. Pour toutes les Produits datés (spectacles, théâtre, festivals, événements...), les réservations sont clôturées **QUINZE (15) jours** avant la date de la manifestation telle qu'indiquée sur les annonces de chaque manifestation (hors les Produits accessibles en E-Ticket).
- 8.2. Pour les Produits non datés mais comprenant une période de validité (parcs de loisirs, cinémas, bons d'achat...), les réservations sont enregistrées, en fonction des périodes concernées (annuelle ou saisonnière).

ARTICLE 9 - LOCALISATION DES PLACES (PRODUITS BILLETTERIE)

- 9.1. Les places numérotées sont attribuées par les Fournisseurs du CIE dans l'ordre d'arrivée des réservations. C'est pourquoi, il est conseillé d'effectuer la commande le plus tôt possible, dès que le Produit apparaît dans la rubrique « *Nouveautés* » du Site Internet.
- 9.2. Les Produits Billetterie « *Placement libre* » permettent l'accès à la salle, sans place réservée.
- 9.3. Les Produits Billetterie « *Places numérotées* », donnent accès à des places assises, en fonction de la catégorie choisie (carré Or, 1ère catégorie, 2ème catégorie, 3ème catégorie...) et du type de placement (Tribunes, Chaises, Gradins...).
- 9.4. Si la commande du Client a pour objet plusieurs places pour un même Produit Billetterie, dans la même catégorie de places, le CIE s'efforce d'attribuer des places situées côte à côte. Les places sont toutefois susceptibles d'être séparées en fonction du nombre de places commandées et du nombre de places disponibles au moment de la commande. C'est pourquoi, pour des commandes de plus de **QUATRE (4) billets**, il est conseillé de saisir des lignes de commandes séparées pour faciliter le placement dans la salle.
- 9.5. Les strapontins constituent des places à part entière. Ils sont facturés au même prix que les fauteuils. L'information est communiquée au Client par le CIE si le Fournisseur le fait savoir au moment de l'enregistrement de la commande. Cependant, le CIE ne saurait en tout état de cause être tenu responsable d'un placement en strapontin.

ARTICLE 10 - E-TICKET

- 10.1. **Les Produits Billetterie E-tickets (ci-après « *E-ticket(s)* »), imprimables à domicile, sont pourvus d'un code barre unique. Les E-tickets doivent être imprimés (en couleur ou noir et blanc) sur du papier blanc format A4 et vierge recto/verso. Les E-tickets ne sont ni échangeables, ni remboursables (sauf cas exceptionnel d'annulation par le Fournisseur). Ils sont personnels et non cessibles.**
- 10.2. **Contrôles.** Lors des contrôles à l'entrée du lieu de l'événement, une pièce d'identité officielle et en cours de validité avec photo pourra être demandée pour identifier l'acheteur réel des E-tickets (passeport,

permis de conduire, carte d'identité ou carte de séjour). L'E-ticket est à conserver pendant toute la durée de présence sur le lieu de l'événement. La validité des E-tickets est contrôlée et enregistrée à l'entrée de la salle de spectacle à l'aide de lecteurs de code barre.

- 10.3. Précautions importantes liées à l'utilisation d'E-Tickets.** Il est impossible d'être admis à l'entrée plusieurs fois avec le même E-ticket. Seule la première personne à présenter l'E-ticket sera admise à assister à la manifestation. Elle est présumée en être le porteur légitime. C'est pourquoi il est interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire l'E-ticket d'une quelconque manière, ou de le mettre à disposition à de telles fins. Le Fournisseur peut refuser l'entrée de la manifestation lorsque plusieurs impressions, reproductions, copies ou imitations d'un E-ticket imprimable à domicile sont en circulation et qu'un accès à la manifestation a déjà été concédé préalablement au détenteur d'une impression, d'une reproduction, d'une copie ou d'une imitation d' l'E-ticket correspondant. Le Fournisseur n'est notamment pas obligé de procéder à une vérification de l'identité de la personne présentant l'E-ticket afin de vérifier qu'il s'agit bien de l'acheteur de l'E-ticket, ni de vérifier l'authenticité de l'E-ticket dans la mesure où l'imitation ou la copie ne peut être identifiée de manière indubitable en tant que telle lors du contrôle d'entrée à la manifestation.
- 10.4.** En cas de perte ou de vol, le CIE décline toute responsabilité en cas d'utilisation illicite de l'E-ticket. L'acheteur de l'E-ticket doit prendre toutes les mesures de précaution requises pour conserver secret son mot de passe et pour empêcher toute utilisation par des personnes non autorisées ou toute infraction. Le CIE décline toute responsabilité : **(a)** concernant les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression de l'E-ticket, dans la mesure où elle ne les a pas provoquées intentionnellement ou par suite de négligences ; **(b)** en cas de perte, vol ou utilisation illicite de l'E-ticket. Il ne sera remis au Client aucun duplicata ou certificat, rémission de l'E-ticket, de quelque nature que ce soit, autre que le seul E-ticket initial imprimable par le Client.
- 10.5.** Si l'E-ticket est acquis par le Client pour un invité, cette tierce personne, lors du passage à l'entrée de la salle, doit être dotée d'une photocopie recto verso de votre pièce d'identité et d'une photocopie de la carte bancaire ayant servi au paiement pour attester, en cas de litige, de sa relation avec le Client l'ayant acquis. A noter : Pour la photocopie de la carte de crédit, il est nécessaire que le nom du détenteur et les 4 premiers et 2 derniers numéros de la carte soient bien lisibles (hachurer les autres numéros).

ARTICLE 11 - CONDITIONS DE LIVRAISON

- 11.1. Délai d'expédition.** L'expédition des Produits est effectuée à l'issue du **délai de traitement visé à l'article 5.1.**, sauf dans les cas où les manifestations datées font l'objet d'une mise à disposition différée par les Fournisseurs.
- 11.2. Délais de livraison.** Les Produits commandés par le Client seront livrés en France métropolitaine dans un délai qui varie en fonction du mode d'expédition postal choisi par le Client, de **1 à 3 Jours Ouvrables** à compter de l'expédition de la commande, à l'exception toutefois des manifestations datées faisant l'objet d'une mise à disposition de la billetterie différée par les Fournisseurs.

11.3. Frais de traitement et d'expédition. Les commandes incluent des frais de traitement et d'expédition, à la charge du Client, calculés comme suit :

		RETRAIT AGENCE	AFFRANCHISSEMENT		AFFRANCHISSEMENT RECOMMANDE SANS AR		
			SIMPLE	LETTRE SUIVIE	Tarif R1	Tarif R2	Tarif R3
Poids	Nombre par enveloppe	Tarif	Tarif	Tarif			
0 à 20 g	de 1 à 9 billets ou de 1 à 4 cartes	1 €	3,80 €	4,80 €	6,30 €	7,50 €	8,70 €
20 à 50 g	de 10 à 20 billets ou de 5 à 10 cartes	1 €	4,80 €	5,80 €	7,30 €	8,50 €	9,70 €

Tarifs forfaitaires comprenant les frais d'expéditions, les frais de dossiers et autres frais accessoires.

11.4. Livraison. La livraison est constituée par le transfert au Client de la possession physique ou du contrôle physique de l'objet de sa commande. Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les commandes seront livrées en une seule fois.

11.5. Non-respect du délai de livraison. Le CIE s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les commandes dans les délais ci-dessus précisés. Ces délais sont communiqués à titre indicatif. Toutefois, si les commandes n'ont pas été livrées dans un délai de **TRENTE (30) Jours** après la date indicative de livraison, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L.216-2 et L.216-3 du Code de la consommation. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les **QUATORZE (14) jours** qui suivent la date de réception de la demande, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

ARTICLE 12 - ANNULATIONS ET REMBOURSEMENTS

12.1. Les Produits commandés ne peuvent être ni repris, ni échangés, ni repoussés à une date ultérieure.

12.2. Toutefois, en cas d'annulation complète de la manifestation du fait du Fournisseur, les Produits Billetterie doivent être restitués au CIE et seront remboursés au Client dès que le Fournisseur aura lui-même effectué le remboursement au CIE dans un délai maximum de **QUATORZE (14) jours**. Les remboursements sont effectués par chèques bancaires, et par crédit du compte concernant les Clients Gestionnaires de CE uniquement. Le montant remboursé correspondra au prix réglé lors de l'enregistrement de la commande, à l'exclusion des frais de port, frais de dossiers et autres frais accessoires.

ARTICLE 13 - ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

13.1. En application des dispositions de l'article L.221-28, 12° du code de la consommation, le Client ne dispose pas du droit de rétractation, lequel ne peut en particulier être exercé « *pour les contrats de prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée* ».

13.2. Le Client est donc informé que le contrat est conclu de manière définitive.

ARTICLE 14 - RESPONSABILITE - GARANTIE

14.1. Les Produits du Site Internet sont conformes à la réglementation en vigueur en France et sont compatibles avec des usages non professionnels.

14.2. Les commandes bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, conformément aux dispositions légales : **(a)** de la garantie légale de conformité pour les produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande, **(b)** de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation.

14.3. Le CIE remboursera ou remplacera les commandes non conformes ou défectueuses. Les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs. Les remboursements seront effectués dans les meilleurs délais suivant la constatation expresse par le CIE du défaut de conformité ou du vice caché. Le remboursement s'effectuera par chèque bancaire adressé au Client Salarié ou par crédit sur les comptes des Clients Gestionnaires de CE. La responsabilité du CIE ne saurait être engagée en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles ou commerciales, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure, d'accident ou de force majeure. La garantie du CIE est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des commandes non conformes ou affectées d'un vice.

ARTICLE 15 - INFORMATIQUES ET LIBERTES

15.1. En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande.

15.2. Ces données peuvent être communiquées aux éventuels Fournisseurs de CIE chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes. Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du Site Internet a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL.

15.3. Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant. Ce droit peut être exercé en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

CLUB INTER ENTREPRISES 32, cours de l'Intendance 33 000 Bordeaux Tel : 05 56 51 36 93 Email : club@cie-bordeaux.com

15.4. Le CIE recueille le numéro de téléphone du Client dans le cadre de chaque inscription et de chaque commande. Le CIE ne pratique pas le démarchage téléphonique. Le Client Salarié est informé qu'il

dispose, en sa qualité de consommateur, de la faculté de s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique en se rendant sur le site <http://www.bloctel.gouv.fr> pour une durée de trois années, qui peut être renouvelée à échéance.

ARTICLE 16 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du Site Internet, qui est la propriété du CIE, est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

ARTICLE 17 - DROIT APPLICABLE – LANGUE - LITIGES

- 17.1.** Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.
- 17.2.** Les présentes CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.
- 17.3.** TOUS LES LITIGES AUXQUELS LES OPERATIONS D'ACHAT ET DE VENTE CONCLUES EN APPLICATION DES PRESENTES CGV POURRAIENT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT LEUR VALIDITE, LEUR INTERPRETATION, LEUR EXECUTION, LEUR RESILIATION, LEURS CONSEQUENCES ET LEURS SUITES ET QUI N'AURAIENT PU ETRE RESOLUES ENTRE LE CIE ET LE CLIENT SERONT SOUMIS AUX TRIBUNAUX COMPETENTS DANS LES CONDITIONS DE DROIT COMMUN. **LE CLIENT EST INFORME QU'IL PEUT EN TOUT ETAT DE CAUSE RECOURIR A UNE MEDIATION CONVENTIONNELLE, NOTAMMENT AUPRES DE LA COMMISSION DE LA MEDIATION DE LA CONSOMMATION OU A TOUT MODE ALTERNATIF DE REGLEMENT DES DIFFERENDS EN CAS DE CONTESTATION.**

ANNEXE 1 – LISTE DES AGENCES DU CIE

Agence Régionale d'Aquitaine (Siège social du réseau CIE) :

CLUB INTER ENTREPRISES
Agence de BORDEAUX
32, Cours de l'Intendance
33 000 BORDEAUX
Tel : 05 56 51 36 93
www.club-inter-entreprises.com

Agence Régionale de Midi-Pyrénées (Etablissement secondaire) :

CLUB INTER ENTREPRISES
Agence de TOULOUSE
Parc de la Plaine
Futuropolis
6, Rue Maryse Hilsz
31 500 TOULOUSE
Tel : 05 61 54 00 62
www.club-inter-entreprises.com

Agence Régionale de Touraine (Etablissement secondaire) :

CLUB INTER ENTREPRISES
Agence de TOURS
32, Avenue André Maginot
37 100 TOURS
Tel : 02 47 53 38 69
www.club-inter-entreprises.com

Agence Régionale de Paris/Ile de France (Etablissement secondaire):

CLUB INTER ENTREPRISES
Agence de PARIS
75 Boulevard Haussmann
75008 PARIS
Tel : 01 42 68 51 48
www.club-inter-entreprises.com

Agence Régionale du Pays de la Loire (Concessionnaire) :

CLUB INTER ENTREPRISES

Agence de NANTES

10, Rue Gaëtan Rondeau

44 200 NANTES

Tel : 02 40 35 16 80

www.club-inter-entreprises.com

Agence Régionale de Picardie (Concessionnaire) :

CLUB INTER ENTREPRISES

Agence d'AMIENS

Immeuble le Septentrion

21, Avenue de la Paix

Bât A 1 – 2ème étage

80 000 AMIENS

Tel : 03 22 41 47 35

www.club-inter-entreprises.com

Agence Régionale de Haute Normandie (Concessionnaire):

CLUB INTER ENTREPRISES

Agence de ROUEN

27, Rue Alfred Kastler

76 130 MONT SAINT-AIGNAN

Tel : 02 35 64 89 34

www.club-inter-entreprises.com